

FORMATION : PROGRAMME AVANCÉ OSTEOPATHIE CLINIQUE - module 5 : NEUROPEDIATRIE & DEVELOPPEMENT DE L'ENFANT

Public concerné :

Ostéopathes D. O. avec n° Rpps

Type de formation

Théorique & pratique

Tarif (hors restauration)

590.00 €

Modalité d'inscription et délai d'accès :

Jusqu'à la veille en fonction des places disponibles, directement à partir du site internet

Lieu de la formation

AFCMS, 403 rue Marcel DEMONQUE - 84911 AVIGNON

Si vous êtes en situation de handicap, merci de nous contacter

Contact

Tél. 04 13 60 00 23 / mail : contact@afcms.fr

Objectifs :

Réaliser un bilan ostéopathique pédiatrique intégrant les réflexes archaïques.

• Identifier les principaux repères du développement neurologique de l'enfant.

• Reconnaître les grands tableaux de troubles neuro-pédiatriques et troubles du neurodéveloppement.

• Repérer troubles de l'oralité, douleur, stress et situations nécessitant une orientation.

Durée

3 jours

Horaires

de 9h à 13h et de 14h à 18h - ¼

d'heure de pause par

demi-journée

Nombre d'heures

22 h 30



PROGRAMME

JOUR 1

Ostéopathie et pédiatrie (MS Poulain Moulès)

Matin

• Bilan et consultation en ostéopathie pédiatrique en incluant les réflexes archaïques.

Après-midi

• Mise en pratique professionnelle. Echanges

JOUR 2

Ostéopathie et pédiatrie (MS Poulain Moulis)

Matin

• Troubles neuro-pédiatriques et troubles du neuro-développement.

Après-midi

• Bilans et pratiques

JOUR 3

Ostéopathie et pédiatrie (MS Poulain Moulis)

Matin

• Troubles du comportement alimentaire chez l'enfant et Troubles de l'oralité.

Après-midi

• Douleur et stress chez l'enfant

Méthodes et moyens pédagogiques :

- > Cours magistral et enseignement pratique et mise en situation, documents support projeté
- > Vidéoprojecteur, table de manipulation, tableau blanc, rétroprojecteur

Modalités de suivi et appréciation des résultats :

- > Fiches de présence émargées, évaluations orales et mises en situations, questionnaire d'appréciation de la pratique et questionnaire de satisfaction.
- > À l'issue de la formation, un certificat de réalisation est délivré au stagiaire directement.